

Le 12^e arrondissement de Cotonou privé de son chef

N° 552 DU 06 MAI 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395



PRESTATION DE SERMENT DE WADAGNI

PAGE 03

Le Sénat pas indispensable

(La Cour constitutionnelle tranche le recours Dagan)

PAGE 08

CENA



Une opération de tri du matériel électoral pour maîtriser les coûts futurs

DÉSIGNATION DES CHEFS DE QUARTIERS

PAGE 09

Une nouvelle étape après les municipales du 11 janvier



TOURISME LOCAL

PAGE 02

Les résidences
FENOU

CONTACT : 01 44 90 46 40 / 01 98 90 46 40

Les Résidences FENOU ouvrent leurs portes aux vacanciers à Porto-Novo

TOURISME LOCAL

Les Résidences FENOU ouvrent leurs portes aux vacanciers à Porto-Novo

À l'approche des grandes vacances, une nouvelle opportunité d'hébergement s'offre aux touristes et vacanciers désireux de séjourner dans la capitale politique du Bénin. Les Résidences FENOU mettent à leur disposition des appartements meublés, alliant confort, accessibilité et cadre convivial.

Idéalement situées à Porto-Novo, ces résidences sont implantées dans plusieurs quartiers stratégiques de la ville, notamment Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Cette diversité d'implantation permet aux visiteurs de choisir un cadre adapté à leurs besoins, que ce soit pour un séjour touristique, familial ou professionnel.

Pensés pour offrir un maximum de commodités, les appartements proposés par les Résidences FENOU sont entièrement équipés. Ils garantissent aux occupants une autonomie complète, avec des espaces de vie fonctionnels, propices à la détente et au bien-être. Ce type d'héberge-

ment constitue une alternative intéressante aux hôtels classiques, en offrant plus d'intimité et de flexibilité.

Dans un contexte où le tourisme local connaît un regain d'intérêt, notamment pendant les périodes de congés, cette initiative vient répondre à une demande croissante en logements temporaires de qualité. Porto-Novo, riche de son patrimoine culturel et historique, attire chaque année de nombreux visiteurs en quête de découvertes.

En mettant en avant une offre adaptée aux réalités du marché, les Résidences FENOU entendent ainsi contribuer à la dynamisation du secteur touristique local, tout en facilitant le séjour des vacanciers dans la ville aux trois noms.

Une option à considérer pour tous ceux qui envisagent de passer leurs vacances dans un cadre agréable, sécurisé et accessible à Porto-Novo.

Marie Estelle AKANNI

Les résidences
FENOU

CONTACT : 01 44 90 46 40 / 01 98 90 46 40

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PRESTATION DE SERMENT DE WADAGNI

Le Sénat pas indispensable

(LA COUR CONSTITUTIONNELLE TRANCHE LE RECOURS DAGAN)

À quelques semaines de l'investiture du président élu, Romuald Wadagni, une controverse juridique s'est invitée au cœur du débat institutionnel béninois. Saisie d'un recours inédit introduit par Midomiton Précieux Noël Dagan, la Cour constitutionnelle a finalement clarifié la situation en rejetant la requête portant sur l'absence du Sénat lors de la cérémonie de prestation de serment.

Un recours fondé sur une contrainte institutionnelle

Dans sa requête déposée le 28 avril 2026, le requérant demandait à la haute juridiction de constater l'impossibilité matérielle de réunir le bureau du Sénat pour la cérémonie prévue le 24 mai prochain. Cette démarche s'appuyait sur les nouvelles dispositions constitutionnelles issues de la révision de décembre 2025.

En effet, l'article 53 de la Constitution modifiée prévoit que le serment du Président de la République est reçu par le président de la Cour constitutionnelle, « devant les autres membres de ladite Cour, l'Assemblée nationale, les bureaux du Sénat, de la Cour suprême et de la Cour des comptes ».

Or, à ce jour, le Sénat n'est pas encore installé, ce qui soulevait une incertitude quant à la régularité de l'investiture.

La réponse de la Cour constitutionnelle

Face à cette situation, la Cour constitutionnelle a rejeté le recours, estimant que l'absence du Sénat ne constitue pas un obstacle à la tenue de la prestation de serment.

Par cette décision, la haute juri-



diction réaffirme son rôle de régulateur du fonctionnement des institutions et de garante de la continuité de l'État. Elle considère implicitement que les exigences constitutionnelles doivent être interprétées à la lumière des réalités institutionnelles, notamment en cas d'impossibilité matérielle avérée.

Ainsi, la cérémonie d'investiture pourra se tenir conformément au calendrier prévu, même en l'absence du bureau du Sénat.

Une décision qui sécurise le processus d'investiture

Ce rejet met fin à une zone d'incertitude juridique qui planait sur l'entrée en fonction du président élu. Il conforte également le principe de continuité de l'État, en évitant qu'un vide institutionnel en l'occurrence l'inexistence actuelle du Sénat ne bloque une étape essentielle du fonctionnement démocratique.

cratique.

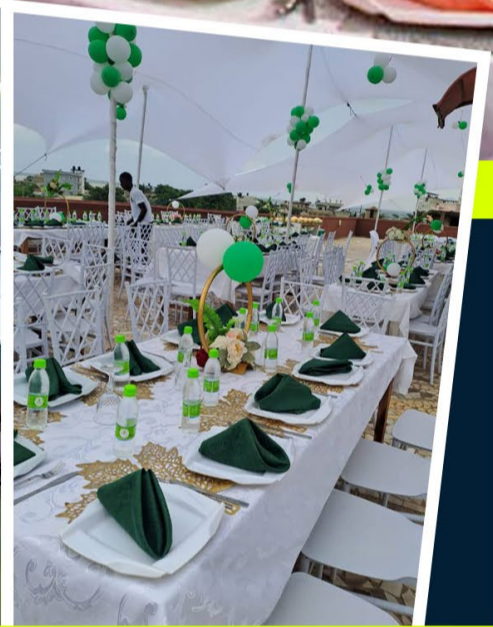
Pour rappel, Romuald Wadagni, largement élu à l'issue du scrutin présidentiel du 12 avril 2026, doit prêter serment le 24 mai prochain devant la Cour constitutionnelle.

Vers une installation prochaine du Sénat ?

Si la décision de la Cour permet de lever toute ambiguïté immédiate, elle relance néanmoins le débat sur la mise en place effective du Sénat, institution désormais prévue par la Constitution révisée.

En attendant son installation, la jurisprudence issue de cette affaire pourrait servir de référence pour d'autres situations similaires impliquant des institutions encore en cours de mise en place.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

SAISON DES COMMUNIONS ET PREMIÈRES PLUIES

Communions : ELONA HOUSE, l'option sûre pour des réceptions réussies

Entre les cérémonies religieuses et les caprices de la météo, les familles s'organisent pour offrir des réceptions réussies à leurs enfants. La réservation anticipée des salles de fêtes s'impose comme une solution pratique et sécurisée.

Avec le retour de la période des communions dans les églises catholiques, de nombreuses familles s'activent pour offrir à leurs enfants des moments inoubliables. Ces célébrations, symboles de foi et de passage important dans la vie chrétienne, rassemblent parents, proches et amis autour de moments de partage

et de convivialité.

Mais cette période coïncide également avec l'installation progressive de la saison des pluies. Un facteur souvent imprévisible qui peut perturber les réceptions organisées en plein air. Entre averses soudaines, vents et contraintes logistiques, les risques sont bien réels pour les familles qui n'anticipent pas suffisamment.

Face à cette réalité, la tendance est de plus en plus à la réservation de salles de fêtes adaptées, capables d'accueillir les invités dans des conditions confortables, quelles

que soient les conditions météorologiques. Un choix judicieux qui garantit la réussite de l'événement, tout en évitant les désagréments liés aux intempéries.

Dans cette dynamique, ELONA HOUSE se positionne comme une référence pour l'organisation de réceptions réussies. Avec ses espaces modernes, sécurisés et adaptés à différents types d'événements, le cadre offre aux familles un environnement idéal pour célébrer les communions en toute sérénité.

per en procédant rapidement aux réservations, afin de bénéficier des meilleures disponibilités. Car en cette période de forte demande, les créneaux se remplissent vite.

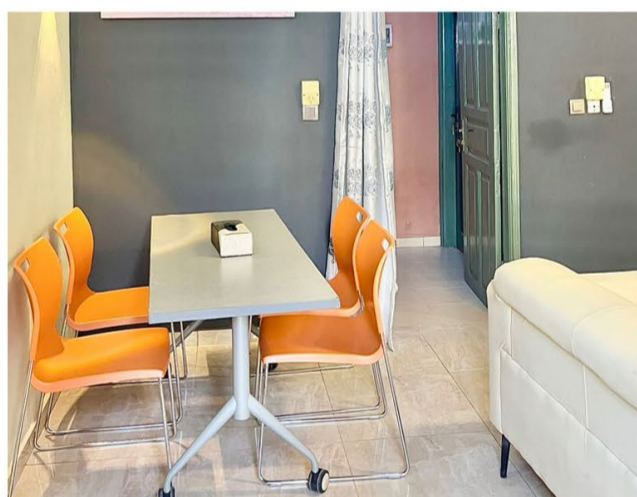
Entre spiritualité et célébration, la réussite d'une communion passe aussi par une bonne organisation. Et face aux aléas de la saison des pluies, prévoir une salle adaptée devient non seulement un choix de confort, mais une véritable garantie de tranquillité.

Marie Estelle AKANNI

Les responsables invitent d'ailleurs les parents à antici-



Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LOISIRS, FÊTES ET DÉTENTE À PORTO-NOVO

L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

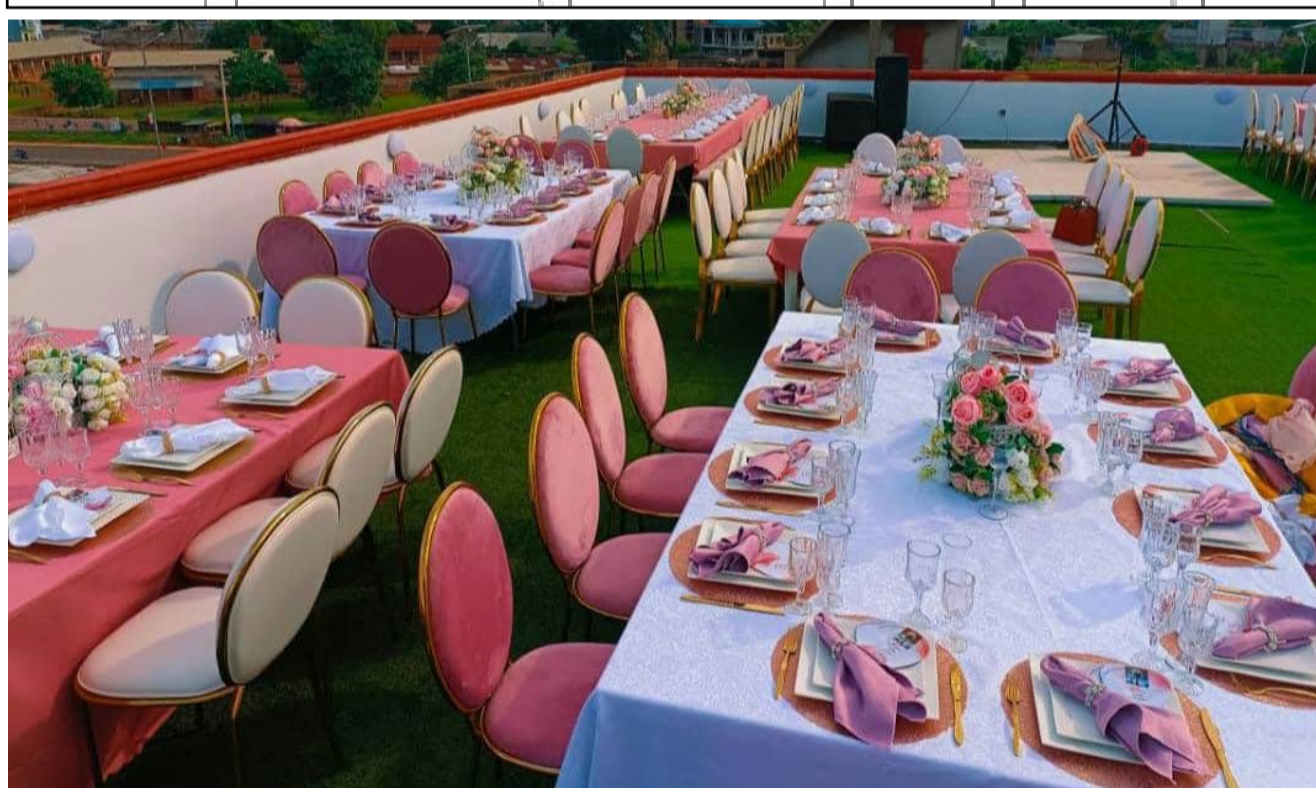
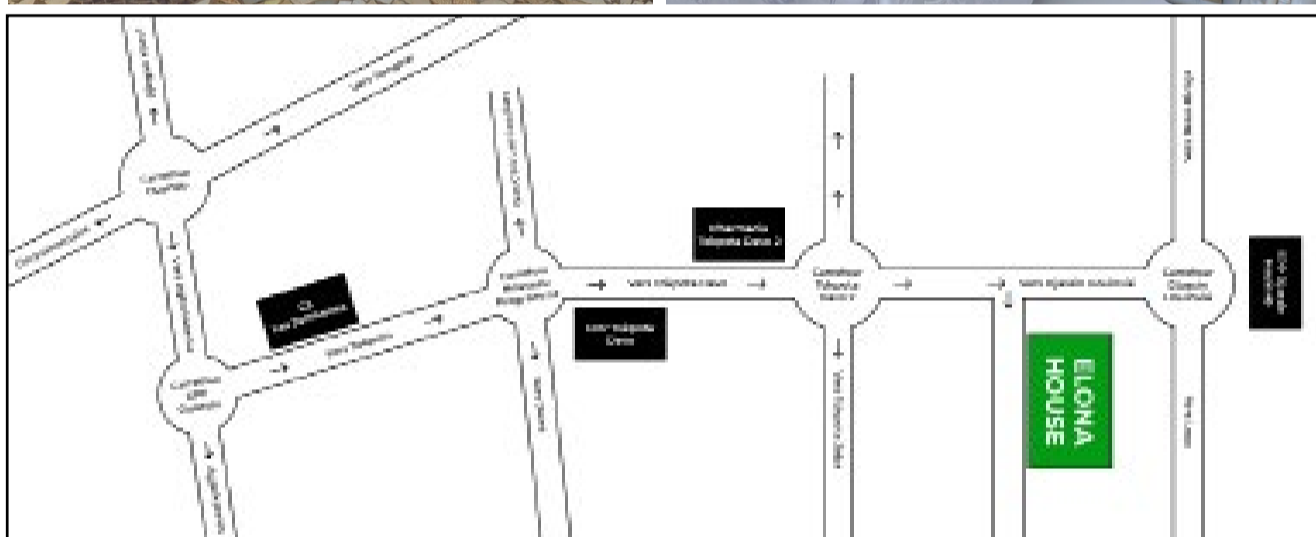
Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 / 0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

James Méryl ALLAGBE



CENA

Une opération de tri du matériel électoral pour maîtriser les coûts futurs



Dans la continuité de ses activités post-électorales, la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) a lancé, le lundi 4 mai 2026 à son siège, une vaste opération de tri et de réorganisation du matériel électoral. Supervisée par la Direction du matériel et des opérations, cette initiative s'étend sur une période de dix jours et vise à assurer une gestion optimale des équipements utilisés lors des scrutins.

Sur les lieux, une grande variété d'outils issus des kits de vote est passée au crible : lampes torches, encres et encreurs,

marqueurs indélébiles, cachets de vote et d'authentification, stylos, colle, ficelles d'emballage, ainsi que des équipements comme les chasubles et les rideaux d'iso-loirs. Rapatrié par les coordonnateurs d'arrondissement et de zone, l'ensemble de ce matériel fait l'objet d'un tri minutieux.

L'opération consiste à classer les équipements par catégories, à en évaluer l'état, puis à les conditionner en lots distincts. Les articles encore utilisables sont soigneusement stockés dans les entrepôts de la CENA en vue de leur réemploi lors

de futures échéances électorales. Ces travaux sont conduits par les agents techniques de l'institution, avec le renfort de personnels externes mobilisés pour l'occasion.

Une stratégie d'optimisation des ressources publiques

Cette démarche s'inscrit dans une politique de rationalisation des dépenses publiques. En effet, le reconditionnement du matériel électoral est devenu une pratique courante au sein de la CENA, permettant de limiter les coûts liés à l'acquisition de nouveaux équipements à chaque scrutin.

Au-delà de son usage interne, ce matériel revalorisé est également mis à disposition d'autres institutions de l'État, dans le cadre d'un appui logistique et technique. Plusieurs structures en bénéficient, notamment la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB), la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), ou encore le ministère du Cadre de vie, lors de l'organisation d'élections sectorielles.

En définitive, cette opération de tri présente un double enjeu : prolonger la durée de vie du matériel électoral existant et réduire de manière significative les charges financières des prochaines consultations électorales au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



DÉSIGNATION DES CHEFS DE QUARTIERS

Une nouvelle étape après les municipales du 11 janvier

À la suite des élections municipales du 11 janvier dernier, une nouvelle phase du processus de gouvernance locale s'ouvre avec la désignation des chefs de quartiers. Cette étape intervient dans un contexte marqué par la récente cérémonie d'investiture du Président de la République, consolidant ainsi la mise en place progressive des institutions à la base.

En effet, après l'installation des conseils communaux issus des urnes, les autorités locales ont procédé à la désignation des chefs de quartiers, acteurs clés de la gouvernance de proximité. Ces derniers auront pour mission de servir d'interface entre les populations et l'administration communale, tout en veillant à la cohésion sociale, à la mobilisation citoyenne et au suivi des initiatives de développement à l'échelle locale.

Cette désignation, attendue par de nombreux citoyens, vise à renforcer l'efficacité de l'action publique au niveau des quartiers. Elle s'inscrit également dans la dynamique de décentralisation prônée par les autorités nationales, avec pour objectif de rapprocher davantage la ges-



tion des affaires publiques des populations.

Dans plusieurs communes, le choix des nouveaux chefs de quartiers s'est opéré dans un climat globalement apaisé, même si certaines localités ont connu des contestations liées aux critères de sélection. Les autorités communales appellent cependant à l'esprit de responsabilité et à l'unité afin de permettre aux nouveaux responsables d'exercer pleinement leurs fonctions.

Pour les observateurs, cette étape marque un tournant important dans la conso-

lisation de la démocratie locale. Les chefs de quartiers, désormais investis de leurs fonctions, sont attendus sur leur capacité à impulser une nouvelle dynamique de développement participatif et à répondre efficacement aux préoccupations quotidiennes des populations.

Avec leur entrée en fonction, c'est une nouvelle page de la gouvernance locale qui s'écrit, sous le signe de la proximité, de la responsabilité et de l'engagement citoyen.

Emeric Joël ALLAGBE

EN DEHORS DE SES GRANDES SALLES DE FÊTE

ELONA HOUSE lance des "After Work" de 20, 40 et 60 places à Porto-Novo

À Porto-Novo, une nouvelle offre vient répondre à un besoin longtemps exprimé par les particuliers, les professionnels et les groupes d'amis : disposer de petits espaces conviviaux, adaptés aux rencontres en comité restreint. L'établissement ELONA HOUSE enrichit ainsi son offre en lançant des formules "After Work" pensées pour accueillir des groupes de 20, 40 et 60 personnes.

Déjà reconnu pour ses grandes salles de fête, ELONA HOUSE franchit

un nouveau cap en diversifiant ses prestations. L'objectif est clair : offrir des cadres plus intimistes, fonctionnels et accessibles pour des réunions de travail, des séances de réflexion stratégique, des rencontres associatives ou encore des retrouvailles entre collègues après une journée bien remplie.

Avec ces nouvelles formules, les soucis liés au manque de petites salles adaptées semblent désormais relégués au passé. Les espaces proposés

allient confort, discrétion et praticité, dans un environnement propice aux échanges et à la détente. Que ce soit pour un brainstorming, un afterwork professionnel ou une rencontre amicale, ELONA HOUSE entend se positionner comme une référence locale.

Dans une ville en pleine dynamique comme Porto-Novo, où les initiatives professionnelles et sociales se multiplient, cette offre apparaît comme une réponse concrète aux attentes d'une clien-

tèle de plus en plus exigeante. En misant sur la flexibilité et la proximité, ELONA HOUSE confirme sa volonté d'innover et de s'adapter aux nouvelles habitudes.

Désormais, organiser une petite réunion ou un moment de convivialité ne relève plus du casse-tête. À Porto-Novo, ELONA HOUSE s'impose comme la solution idéale pour des rencontres à taille humaine, dans un cadre soigné et accueillant.

Marie Estelle AKANNI



AFFAIRE D'ABUS DE FONCTION : SAMUEL AKINDÈS PLACÉ EN DÉTENTION PAR LA CRIET

Le 12^e arrondissement de Cotonou privé de son chef

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) a ordonné le placement en détention de Samuel Akindès, chef du 12^e arrondissement de Cotonou, dans le cadre d'une affaire présumée d'abus de fonction.

Selon des sources judiciaires concordantes, l'autorité locale est poursuivie pour des faits liés à la gestion de ses prérogatives administratives. Après sa

présentation devant le parquet spécial de la CRIET, la décision de mise sous mandat de dépôt a été prononcée, marquant une nouvelle étape dans cette procédure judiciaire.

Cette situation crée un vide administratif à la tête du 12^e arrondissement, désormais privé de son premier responsable. En attendant l'issue de la procédure, les regards restent tournés vers les autorités compétentes quant aux dis-

positions à prendre pour assurer la continuité de la gestion locale.

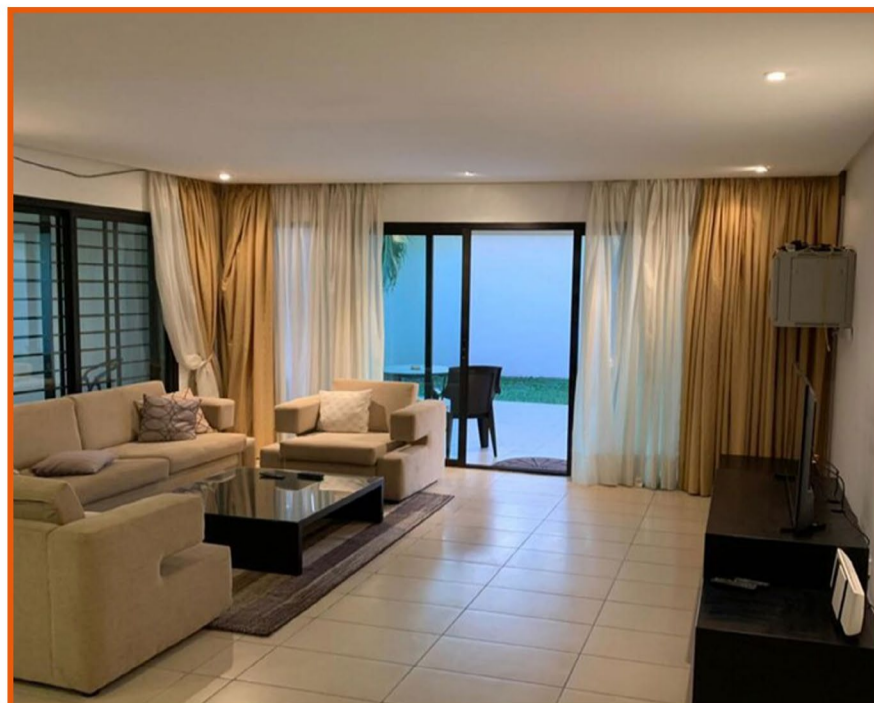
L'affaire relance par ailleurs le débat sur la gouvernance locale et la responsabilité des acteurs publics dans l'exercice de leurs fonctions, dans un contexte où les institutions judiciaires multiplient les actions pour renforcer la lutte contre les infractions économiques.

James Meryl ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE

 Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa

 +229 0198904640 / 0155499999

 +229 0195534395 / 0155500707